Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le 26 avril 2018

Présidence : M. Sébastien Deriaz

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 603/18 relatif à l'aménagement de places de parc secteur Bellerive-Poissine, ouï le rapport de sa commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide:

<u>Article premier</u>: d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux

d'aménagement tels que décrits dans le préavis municipal

n° 603/18

<u>Article 2</u>: d'accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF

395'000.-; le compte no 9141.29 a été ouvert au bilan à cet

effet.

<u>Article 3</u>: de financer ce montant pas la trésorerie courante.

<u>Article 4</u>: d'amortir cet investissement par les comptes des routes

n° 430.331, des espaces verts n° 440.331 et de la sécurité n° 610.331 sur une durée de 20 ans, la première fois au

budget 2019.

Ainsi délibéré en séance du 26 avril 2018.

Le Président :

Sébastien Deriaz

Nathalie Cattin Rich

La secrétaire :